



Commune
Val-de-Charmey



Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut

Communiqué de presse

Château-d'Œx, le 1^{er} juillet 2025

En bus dans le Gros Mont du 14 juillet au 24 août 2025

La ligne de bus alpin Charmey – Gros Mont reprend du service entre le 14 juillet et le 24 août 2025. Durant ces six semaines, quatre paires de courses quotidiennes relieront le village de Charmey et le parking du Gros Mont, desservant seize arrêts dans la vallée. Cette offre de transport public contribue à une mobilité de loisirs plus respectueuse de l'environnement.

Fruit d'une collaboration entre le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, l'association Bus alpin, la commune de Val-de-Charmey, l'État de Fribourg, La Gruyère Tourisme et les Transports publics fribourgeois (TPF), **le bus Charmey – Gros Mont circulera tous les jours, du lundi 14 juillet au dimanche 24 août 2025**. Point de départ de nombreuses randonnées et accès principal à la réserve Pro Natura du Vanil Noir, la vallée du Gros Mont fait face à une forte affluence pour un réseau routier restreint. Cette offre de transport public représente une alternative sûre et durable pour les randonneurs et autres usagers.

Le minibus TPF effectuera **quatre trajets par jour** à horaire fixe entre Charmey et le parking du Gros Mont : 9h15, 10h15, 15h45 et 16h45 au départ de Charmey et 9h45, 10h45, 16h15 et 17h15 depuis le Haut-du-Mont. Plusieurs autres arrêts sur demande au départ de sentiers pédestres sont desservis sur le trajet, ce qui offre des [possibilités d'itinéraires](#) depuis le Gros Mont vers la vallée du Motélon, vers le vallon des Siernes Picaz et Château-d'Œx ou vers le Petit Mont. La buvette des Invuettes est également desservie.

Vu le nombre limité à 8 places par trajet, **réserver sa course devient obligatoire pour tout trajet**. Les réservations se font via [un formulaire accessible en ligne](#). En cas de forte affluence, une paire de course supplémentaire peut être activée à 11h15 et 17h45 au départ de Charmey.

Même s'il est possible de payer la course en liquide auprès du chauffeur, le règlement des titres de transport s'effectue prioritairement par SMS en envoyant, avant la course, au n° 873:

- GM5 (5.-) pour un enfant (6 à 15 ans)
- GM10 (10.-) pour un adulte (dès 16 ans)
- GMF (20.-) pour les familles (pour 2 adultes réservés, les deux premiers enfants de 6 à 15 ans ne paient pas)
- Gratuit pour les enfants jusqu'à 6 ans

De manière plus générale, ce projet s'inscrit dans une réflexion plus globale menée par le Parc, avec comme objectif principal d'offrir aux habitants, pendulaires et touristes des solutions plus durables en termes de mobilité. Plusieurs axes de travail sont en cours de réalisation et d'étude : renforcement de l'offre en transport public, autopartage, promotion des modes doux et auto-stop organisé. Cette offre de bus alpin fait également écho à la ligne CarPostal Saanen – Mittelberg – Abländschen – Jaun (Bergbahnen), en service du 3 mai au 26 octobre tous les week-end, jours fériés et jours de pont ainsi que tous les jours en juillet et août ainsi que du 29 septembre au 26 octobre.

Personne de contact

Yves Baechler, chef de projet mobilité pour le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
Tel. 026 924 23 45 – yves.baechler@gruyerepaysdenhaut.ch

Plus d'informations, propositions d'excursion et précisions sur les horaires

Parc Gruyère Pays d'Enhaut: <https://www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/mobilite/bus-charmey-gros-mont>

TPF: www.tpf.ch/busalpin

Association Bus alpin : <https://busalpin.ch/fr/regions/val-de-charmey/ete>